



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE

1.1. Identification de la préparation

Nom du produit: ABC poudre sèche à usage multiple pour extincteur.
Nom chimique: N/D – C'est un mélange/préparation.
Numéro de CAS: N/D – C'est un mélange/préparation.
Formule chimique: N/D – C'est un mélange/préparation.
Numéro EINECS: N/D – C'est un mélange/préparation.

1.2. Utilisation de la préparation

L'utilisation prévue ou recommandée de cette préparation est comme AGENT D'EXTINCTION D'INCENDIE.

1.3. Identification de la compagnie

Fabricant/Fournisseur: PYRO-CHEM
Adresse: One Stanton Street, Marinette, WI 54143-2542
Préparé par: Département de santé et sécurité
Téléphone: 715-735-7411
Internet/Page d'accueil: <http://www.pyrochem.com>
Date de parution: Septembre 2009

1.4. Téléphone d'urgence

CHEMTREC 800-424-9300 ou 703-527-3887

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

2.1.

Nom du composant: Phosphate d'ammonium.
Formule chimique: $\text{NH}_4\text{H}_2\text{PO}_4$.
Numéro de CAS: 7722-76-1
Numéro EINECS: 231-764-5.
Concentration, poids%: 50 – 80%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant: Sulfate d'ammonium.
Formule chimique: $(\text{NH}_4)_2\text{SO}_4$.
Numéro de CAS: 7783-20-2.
Numéro EINECS: 231-984-1.
Concentration, poids%: 20 – 45%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant: Silicate d'aluminium et de magnésium (Glaise d'Attapulgite ou Terre à Foulon).
Formule chimique: $\text{Mg}_x\text{Al}_y(\text{SiO}_4)_z$.
Numéro de CAS: 8031-18-3.
Numéro EINECS: (a).
Concentration, poids%: 1 – 5%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant: Calcium hydroxyde phosphate (Tris(orthophosphate) d'hydroxyde et de pentacalcium)
Formule chimique: $\text{Ca}_5(\text{OH})(\text{PO}_4)_3$.
Numéro de CAS: 12167-74-7.
Numéro EINECS: 235-330-6.
Concentration, poids%: 1 – 5%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant: Gel de silice.
Formule chimique: $-\text{[OSi(O)]-(H}_2\text{O)}_x$.
Numéro de CAS: 112926-00-8.
Numéro EINECS: (b).
Concentration, poids%: 0 – 3%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant: Polyméthylhydrogènesiloxane.
Formule chimique: N/D – C'est un mélange/préparation.
Numéro de CAS: 63148-57-2.
Numéro EINECS: (b).
Concentration, poids%: 0 – 1%.
Identification des risques: Voir la Rubrique 3.

Nom du composant:	Pigment jaune.
Formule chimique:	$C_{34}H_{30}Cl_2N_6O_4$.
Numéro de CAS:	5468-75-7.
Numéro EINECS:	226-789-3.
Concentration, poids%:	< 1%.
Identification des risques:	Voir la Rubrique 3.
(a) L'inventaire EINECS n'inclut pas la plupart des matières premières naturelles. Voir: 67/548/EEC, article 13; 79/831/EC; et 81/437/EC.	
(b) L'inventaire EINECS n'inclut pas les polymères synthétiques (ceux-ci sont enregistrés dans EINECS sous le module, Monomères). Voir: 67/548/EEC, article 13; 79/831/EC; et 81/437/EC.	
NOTE:	À moins qu'un composant présente un risque grave, il n'a pas besoin d'être considéré dans la FTSS si la concentration est inférieure à 1% (selon la norme 1999/45/EC).

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Chez l'humain:

Produit:

Classification UE:	Xn.	Dangereux.
Phrase de risque:	22	Nocif en cas d'ingestion.
	36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrases de sécurité:	26	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
	36	Porter un vêtement de protection approprié.

Composants:

Phosphate d'ammonium:

Classification UE:	Xn.	Dangereux.
Phrase de risque:	22	Nocif en cas d'ingestion.
	36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrases de sécurité:	26	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
	36	Porter un vêtement de protection approprié.

Sulfate d'ammonium.

Classification UE:	Xi	Irritant.
Phrase de risque:	22	Nocif en cas d'ingestion.
	36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrases de sécurité:	26	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
	36	Porter un vêtement de protection approprié.

Valeurs seuils d'exposition:

Valeur seuil de poussières:

OSHA TWA	15 mg/m ³ .
ACGIH TLV-TWA	10 mg/m ³ .

Ni cette préparation ni les composants qui s'y trouvent ne sont énumérés comme cancérigènes par le Programme de Toxicologie National, par le Centre International de Recherche sur le Cancer, ou par OSHA.

Le gel de silice est une silice amorphe synthétique, considéré une poussière nuisible et aucune condition médicale n'est anormalement aggravée par ce produit.

EN TANT QU'ÉLÉMENT DU BON PROCÉDÉ INDUSTRIEL ET PERSONNEL DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ, évitez toutes expositions inutiles au produit et assurez-vous de l'enlever rapidement de la peau, des yeux, et des vêtements.

SIGNES ET SYMPTÔMES:

Exposition aiguë:

Contact avec les yeux:	Faiblement irritant pour de courtes périodes de temps.
Contact avec la peau:	Peut être légèrement irritant.
Inhalation:	Traiter comme de la poussière minérale. Irritant pour le système respiratoire. Toussotement passager et souffle court.
Ingestion:	N'est pas une voie d'absorption présumée.

Surexposition chronique:

Inhalation:	Fibrose kystique des poumons, pneumoconiose.
-------------	--

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION: Aucune de connue.

POUR L'ENVIRONNEMENT:

Aucune donnée disponible.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux:	Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes minimum tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau:	Bien laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Inhalation:	Retirer la victime de l'endroit à risque. Consulter un médecin si l'inconfort persiste.
Ingestion:	Si la victime est consciente, lui donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Consulter un médecin.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

Ce produit est un agent d'extinction.
 Il n'y a AUCUN agent d'extinction qui ne peut être utilisé pour des raisons de sécurité.
 AUCUN équipement de protection spécial n'est nécessaire pour les sapeurs-pompiers. L'équipement standard d'extinction d'incendie devrait offrir toute la protection nécessaire.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle: Éviter le contact avec la peau et les yeux, voir la Rubrique 8.
 Nettoyage: Balayer et récupérer pour usage ou pour mettre dans un contenant fermé approprié pour l'élimination. Voir la Rubrique 13.
 AUCUN dommage à l'environnement n'est prévu à la suite d'un déversement accidentel de cette préparation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**7.1. Manutention**

Toutes substances et préparations chimiques devraient être manipulées avec soin.
 Voir l'information d'incompatibilité à la Rubrique 10.

7.2. Entreposage

AUCUNES conditions spéciales nécessaires pour un entreposage sécuritaire.
 Voir l'information d'incompatibilité à la Rubrique 10.
 Entreposer dans le contenant d'origine ou l'extincteur d'Ansul. Garder bien fermé jusqu'à utilisation.
 Le danger pour l'environnement est minimal en cas de déversement.

7.3. Utilisation spécifique

L'utilisation prévue ou recommandée de ce produit est comme AGENT D'EXTINCTION D'INCENDIE.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**8.1. Valeurs seuils d'exposition:**

Valeurs seuils d'exposition:

Valeur seuil de poussières:

OSHA TWA

15 mg/m³.

ACGIH TLV-TWA

10 mg/m³.

8.2. Mesures de contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôles de l'exposition professionnelle****8.2.1.1. Protection respiratoire**

Utiliser un masque filtrant la poussière dans un endroit très chargé en poussières ou excédant la valeur limite d'exposition. Utiliser un respirateur avec filtre mécanique si l'exposition est prolongée.

8.2.1.2. Protection des mains

Aucune protection normalement nécessaire. Utiliser des gants résistants aux produits chimiques lors de la manipulation de la préparation.

8.2.1.3. Protection des yeux

Utiliser des lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux ou des lunettes étanches.

8.2.1.2. Protection de la peau

Aucun équipement spécial n'est nécessaire.

8.2.2 Contrôles de l'exposition de l'environnement

Aucun contrôle spécial n'est nécessaire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations générales**

Apparence: Cristaux jaunes.
Odeur: Aucune.

9.2. Informations importantes de santé, de sécurités et environnementales

pH: 4.5 en solution à 1% dans de l'eau.
Point/plage d'ébullition: Ne s'applique pas.
Point d'éclair: Aucun.
Inflammabilité (solide/gaz): Non inflammable.
Propriétés explosives: Non explosif.
Propriétés oxydantes: Pas un oxydant.
Tension de vapeur: Ne s'applique pas.
Densité relative (H₂O = 1): Ne s'applique pas.
Solubilité:
- Hydrosolubilité: 38 g/ 100 ml.
Calcium hydroxyde phosphate
(Tris(orthophosphate) d'hydroxyde
et de pentacalcium) < 1 g/L à 25°C.
- Liposolubilité: Insoluble.
Coefficient de partage, n-octanol/eau: Indéterminé.
Viscosité: Ne s'applique pas.
Densité des vapeurs (Air = 1): Ne s'applique pas.
Taux d'évaporation
(Acétate de butyle = 1): Ne s'applique pas.

9.3. Autres informations

Température d'auto-allumage: Ne s'enflamme pas.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Condition à éviter**

Il n'y a AUCUNE condition connue telle que la température, la pression, la lumière, les chocs, etc., pouvant causer une réaction dangereuse.

10.2. Matériaux à éviter

Les alcalins forts et le magnésium.

10.3. Produits de décomposition dangereux

Normalement stable.

AUCUNE polymérisation dangereuse ne se produira.

Des oxydes de phosphore et/ou d'ammoniac peuvent être générés à de très haute température.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit: La toxicité de ce produit n'a pas été déterminée. Ce produit est traité comme une poussière nuisible.

Composants:

Phosphate d'ammonium.

Ce produit est un irritant. Dangereux si avalé.

Sulfate d'ammonium.

Données sur la toxicité: Orale (rat) DL₅₀ 2,840 mg/kg.

Organes affectés: Les poumons et le système gastro-intestinal.

Calcium hydroxyde phosphate

(Tris(orthophosphate) d'hydroxyde et de pentacalcium)

Irritation des yeux: Non irritant.

Irritation de la peau: Non irritant.

Gel de silice:

Données sur la toxicité: Orale (rat) DL₅₀ >4,500 mg/kg.

Inhalation (rat) CL₅₀ >2 mg/hr.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Ecotoxicité
Indéterminé.

12.2. Mobilité
Indéterminé.

12.3. Persistance et dégradabilité
Non pertinent.

12.4. Potentiel bioaccumulatif
Indéterminé.

12.5. Autres effets nuisibles

Potentiel de destruction de l'ozone:	Aucun.
Potentiel photochimique de création d'ozone:	Aucun.
Potentiel d'effet de serre:	Aucun.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

AUCUN dommage à l'environnement n'est prévu avec cette préparation.
Éliminer les déchets conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux en vigueur.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Classification ou division: Extincteur d'incendie - Classe 2.2, UN1044.
Pour plus d'information concernant le transport, contacter Flag Fire.
AUCUN dommage à l'environnement n'est prévu avec cette préparation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produit:

Classification UE:	Xn.	Dangereux.
Phrase de risque:	22	Nocif en cas d'ingestion.
	36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Phrases de sécurité:	26	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
	36	Porter un vêtement de protection approprié.

Valeurs seuils d'exposition:

Valeur seuil de poussières:	
OSHA TWA	15 mg/m ³ .
ACGIH TLV-TWA	10 mg/m ³ .

Statut EINECS: Tous les composants sont inclus dans l'inventaire EINECS ou sont absents de la liste.
Statut EPA TSCA: Tous les composants sont inclus dans l'inventaire TSCA ou sont absents de la liste.
LDS canadienne: Tous les composants sont inclus dans la LDS (Liste Domestique des Substances) ou sont absents de la liste.

Restrictions environnementales: Aucune de connue.

Restrictions à la vente et à l'usage: Aucune de connue.

Se référer à toutes autres mesures nationales qui peuvent s'appliquer.

16. AUTRES INFORMATIONS**(SIMD) SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES**

SANTÉ	<u>1</u>	4. Risque grave
INFLAMMABILITÉ	<u>0</u>	3. Risque sérieux
RÉACTIVITÉ	<u>0</u>	2. Risque modéré
		1. Risque faible
		0. Risque minimal

(SIMDUT) SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (CANADA):

Ce produit est de la catégorie **D2B** – Produit peut irriter les yeux, la peau ou les muqueuses.
Un extincteur pressurisé est de la catégorie **A – Gaz comprimés**.

Le format est conforme aux normes 2001/58/EC

Les données d'EINECS sont de <http://ecb.jrc.it/existing-chemicals/>

Les données employées pour compiler cette fiche technique proviennent de la Fiche Technique Santé et Sécurité de Ansul, mars 2003.

Information toxicologique ajoutée basée sur l'EINECS ESIS.

Une classification sous le SIMDUT a été ajoutée, suivant les normes canadiennes.

17. DÉCHARGE

LES INFORMATIONS CI-DESSUS MENTIONNÉES SONT CONSIDÉRÉES COMME EXACTES SELON LES DONNÉES ACTUELLEMENT DISPONIBLES. TOUTEFOIS, CE DOCUMENT N'A PAS LA PRÉTENTION DE TOUT INCLURE ET DEVRAIT SEULEMENT ÊTRE UTILISÉ COMME GUIDE. FLAG FIRE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGE RÉSULTANT DE LA MANUTENTION OU TOUT CONTACT AVEC LE PRODUIT CI-DESSUS MENTIONNÉ.

FTSS disponibles à <http://www.pyrochem.com>